

Formulaire d'inscription de cours

Nom

Prénom

Matricule

Trimestre d'admission

3-180-1-0 Doctorat en Linguistique

Option

[Segment 71 - Propre à l'option Neuropsychologie](#)

Le conseiller pédagogique ou le directeur du Département, sur avis du Comité des études supérieures, **peut imposer des cours préparatoires** à l'étudiant qui possède une formation jugée insuffisante en traduction. Ceci s'applique également au perfectionnement du français. **Assurez-vous que vos cours préparatoires soient inscrits en début de votre cheminement scolaire, car la diplomation sera impossible à la fin de vos études.**

Crédits : 90.00 requis : 12 crédits option et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Si l'étudiant a déjà suivi un cours du bloc obligatoire (71A) à la maîtrise, ce cours peut être remplacé par un cours choisi parmi les cours ou séminaires des programmes touchés par le protocole d'entente en neuropsychologie, soit le Ph.D. (linguistique) et le Ph.D. (psychologie) tout autre cours jugé approprié.

▼ Bloc 71A Séminaires obligatoires

À faire: Obligatoire - 12 crédits.

Liste de cours :

COURS	DESCRIPTION	CRÉDITS	INSCRIPTION	TRIMESTRE	ANNÉE
LNG6030	Pathologie du langage	3.00		Aucun	
NSC6051	Neurosciences des systèmes	3.00		à vérifier	
PSY6022	Méth. psy. cogn./neuropsych	3.00		à vérifier	
PSY7425	Syndromes neuropsych. adulte	3.00		à vérifier	

Cours "Hors département" ou "CRÉPUQ" :

▼ Bloc 71B Thèse

À faire: Obligatoire - 78 crédits (Thèse inscrite au trimestre de dépôt, l'examen lors de la 1^{ère} partie)

COURS	DESCRIPTION	CRÉDITS	INSCRIPTION	TRIMESTRE	ANNÉE
LNG7000	Examen général de Doctorat	0.00			
LNG7200	Thèse	78.00			

Cours non contributoires

Lorsqu'un(e) étudiant(e) s'inscrit à des cours qui ne sont pas exigés pour son programme, ces cours paraissent à sa fiche d'inscription et à son relevé de notes à titre de cours hors programme. Selon que l'étudiant(e) aura choisi de se soumettre ou non à l'évaluation prévue pour ce cours, le relevé de notes mentionnera la note obtenue ou indiquera que le cours a été suivi sans évaluation. **(La modalité doit-être établie lors de l'inscription et ne peut être modifié lorsque le cours a débuté)** Cependant, si des cours sont exigés dans son programme et confirmés par la TGDE, ils seront inscrits en surplus et notés.

L'inscription à des cours en surplus doit être approuvée par la direction, qui peut en limiter le nombre. (Formulaire à remplir) Les résultats de l'évaluation des cours hors programmes ou en surplus sont exclus du calcul de la moyenne cumulative inscrite au relevé de notes.

Date Signature de l'étudiant(e)

Date Approbation du directeur/trice de recherche

Vous devez remettre le tout à la technicienne en gestion des dossiers étudiants, via votre courriel de l'UdeM, à :

elyse.tremblay@umontreal.ca